LA POSSONNIERE
VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL

Le Posson

n°118 - Novembre 2022

La Possonnière, durablement dynamique conviviale et solidaire

Décorons nos quartiers ..... P. 2

P3/Vie communale

Personnel communal : les nouvelles venues

P3/Vie communale

Commune, Communauté de Communes, Département, Syndicat...

P6/Cadre de vie

Le port, un nettoyage nécessaire

Edito

Madame, Monsieur

La fin d'année 2022 coïncide avec la fin de certains projets et le début de nouveaux.

Le nouvel adressage figure parmi les actions qui s'achèvent, tout comme la première phase d'aménagement du lotissement des Guigniers 2 où les constructions de nouveaux logements sont déjà engagées. Prochainement, la voirie y sera requalifiée et sécurisée à hauteur du carrefour avec la route de l'Alleud et dans la courbe du lotissement des Guigniers 1.

Depuis le 17 octobre dernier, la déconstruction de l'îlot autour de notre supérette SITIS est engagée pour une durée de 6 semaines. Les permis de construire de la future maison médicale et de la pharmacie sont en cours d'instruction et Maine et Loire Habitat, porteur du projet, s'est engagé pour une livraison au premier semestre 2024.

Comme tout un chacun, la commune va devoir faire face aux problématiques climatiques et aux augmentations des coûts de matières premières et des énergies. Pour préserver notre environnement et limiter ses dépenses, le conseil municipal du 2 octobre a décidé de restreindre les durées d'éclairage public et de diminuer la période des illuminations de fin d'année. Si aujourd'hui la municipalité absorbe l'augmentation des coûts de la restauration scolaire et limite ainsi l'impact sur les familles, rien ne dit que nous ne devrons pas revoir notre copie d'ici 2023.

Bien sûr, nous maintenons le cap sur tous les autres projets d'aménagement et d'animations en cours, pour lesquels vous pourrez trouver les informations utiles dans ce numéro du Posson.

Le 11 novembre dernier nous avons soufflé les soixante-dix bougies de la Maison Barrault. Cette entreprise familiale, fleuron de l'horticulture ligérienne, est aujourd'hui reconnue au-delà de notre territoire national et porte haut et fièrement son identité possonnéenne. Félicitations à ses dirigeants passés ou actuels ainsi qu'à toute l'équipe.

Face à tous les enjeux qui se présentent à nous pour le court et le moyen terme, nous ne pouvons qu'être positifs, actifs et déterminés. C'est avec cette intention que je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jacques GENEVOIS
Maire de La Possonnière

Vie communale

Décorons nos quartiers à l'approche de Noël

La commission conviviale réitère son action « sapins de Noël en bois » pour les fêtes, mais cette année elle l'étend à toute la commune !
Une quarantaine de sapins a été fabriquée par les services techniques. La municipalité a proposé des ateliers peintures ouvert à tous, aux ateliers techniques (au-dessus du centre de secours) tous les dimanches de novembre de 10h à 12h (venez avec vos pinceaux).
Ils seront ensuite installés dans différents quartiers de la commune au cours de la première semaine de décembre.
Chaque quartier pourra ensuite s'approprier sa « forêt de sapins » et rajouter sa touche personnelle avant le passage tant attendu du Père Noël !
Alors n'hésitez pas, c'est le moment de partager vos plus belles décorations...

Etat civil

Naissances

Anna HÉBERT BROU	27/8/2022
Héloïse ESSEAU	20/9/2022
Maïna COIFFARD	30/9/2022

Mariages

Sebastiaan PAAUW et Petronella BUIJS	16/9/2022
Rémy MÉNARD et Sylvie BOUMIER	22/10/2022

Décès

Patrice VERRON	12/8/2022
Claude RELIGIEUX	23/8/2022
Philippe CHAILLOU	10/9/2022
Georgette DINEAU	24/9/2022
Sylvie PETOT	20/10/2022

Après-midi découverte le 14 janvier pour les nouveaux habitants, faites-vous connaître !

La municipalité organise pour les nouveaux habitants arrivés en 2022, une après-midi découverte de la commune le samedi 14 janvier. Une visite commentée en bus est proposée de 15h à 17 h et sera suivie des vœux de la municipalité avec une remise de cadeaux aux nouveaux habitants et aux bébés de l'année.

Un courrier sera adressé à toutes les personnes installées et recensées en 2022 dans la commune. Si vous n'avez pas reçu celui-ci et que vous êtes un nouvel habitant, faites-vous connaître à l'accueil de la mairie (ou envoyez un mail à mairie@la-possonniere.fr), vous recevrez une invitation et un bon d'inscription.

Si vous avez une activité sur La Possonnière, déposez votre brochure avant le 21 décembre à la mairie, elle sera insérée dans la mallette de bienvenue aux nouveaux habitants.

Vie communale

Simplifier et moderniser l'application du droit des sols au 1er janvier 2022

> Demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en ligne depuis ma maison

Plus besoin de vous déplacer !
Depuis le 1er janvier 2022, un nouveau portail vous permet d'effectuer en ligne toutes les démarches relatives au dépôt de dossier de demande d'urbanisme : certificats d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager. C'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Démat ADS).

Améliorer la qualité des services publics
Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme, dit programme Démat'ADS, répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

Les avantages de cette modernisation
La dématérialisation des autorisations d'urbanisme présente de nombreux avantages pour le bénéficiaire (gain de temps, souplesse, transparence dans le suivi du dossier) et pour les services de l'État (économies, gain de temps sur le traitement des dossiers, qualité du suivi).
Mais c'est aussi un moyen de limiter le papier et d'être dans une démarche éco-responsable

Conçu pour vous simplifier la vie, ce service en ligne est accessible 7jours/7 et 24h/24.
Une aide en ligne vous accompagne dans la constitution de votre dossier et minimise les risques d'erreurs de saisie ou de dossiers incomplets. L'envoi des pièces complémentaires peut se faire en ligne, et vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier en temps réel.
Formuler sa demande est un gain de temps dans l'instruction du dossier. Cela évite une démarche papier, il est en effet parfois plus compliqué de remplir un formulaire manuellement.

https://loirelayonaubance.geosphere.fr/portailccs/Login/Particulier

Construire sans permis est un délit qui peut être puni par une amende de 1200 à 6000€/m² construits ou 300 000€ (art. L480-4 du code de l'urbanisme)

Atelier de rénovation énergétique le 14 décembre

Proposé par la communauté de communes LLA, La Possonnière accueillera **le mardi 14 décembre** un atelier de rénovation énergétique à 18h30 en salle du conseil, animé par l'association ALISEE.

Les Espaces Conseil France Rénov' en Pays de la Loire sont portés par 6 structures associatives et animés par 25 conseillers-ères. ALISEE porte 3 Espaces Conseil France Rénov': ceux de Maine-et-Loire, de Nantes et de Saint-Nazaire.

Par téléphone, et sur rendez-vous dans les différentes permanences réparties sur plusieurs villes du territoire, les conseillers France Rénov' accompagnent les particuliers dans leur projet de construction, de rénovation ou d'amélioration de l'habitat.

Ils répondent aux questions sur les travaux à réaliser en priorité, le choix des matériaux, le type d'isolation, les modes de chauffage, les devis... Ils conseillent sur les réductions de facture énergétique et sur les énergies renouvelables. En plus de leur expertise technique, ces spécialistes informent sur les aides dont peuvent bénéficier les personnes pour leurs travaux.

Financés par le secteur public, leurs conseils sont indépendants, gratuits et à destination de tous.

Les Espaces Conseil France Rénov' proposent également de nombreux événements pour échanger autour des projets de construction ou de rénovation des particuliers, ainsi que présenter les différentes astuces pour économiser l'énergie : ateliers pratiques, visites de logements performants, balades thermiques, forums et salons.

Ce programme est annoncé sur le site :
www.info-energie-paysdelaloire.fr

Vie communale

Personnel communal : les nouvelles venues

A la fin du mois de septembre, Océane Bain est arrivée pour renforcer le service entretien des salles communales ainsi que le service à la restauration scolaire, en remplacement d'Anandi Suhard. La formation d'aide-soignante d'Océane, ses différents stages et expériences professionnelles lui ont permis de rapidement s'intégrer au sein des équipes.

Depuis le début du mois d'octobre le service administratif a acueilli Alexandra Reverdy qui vient prendre la suite de Marina Brangeon, partie au service urbanisme de la Communauté de Communes. Après différentes expériences en collectivité, puis une période dans le privé, Alexandra vient mettre son dynamisme et sa bonne humeur au service des Possonnéens. Vous aurez l'occasion de la rencontrer à l'accueil de la mairie le lundi et le vendredi. Elle assurera aussi le traitement des dossiers d'urbanisme, la facturation des services périscolaires, les différentes recettes communales, ainsi que le suivi du conseil municipal et du CCAS.

Commune, communauté de communes, département, syndicat... saurez-vous répondre ?

1- Ma poubelle a été détruite. Pour la renouveler, j'appelle
A : la mairie B : la CCLLA* C : autres

2- Je veux créer ma société. Qui peut m'aider ?
A : la mairie B : la CCLLA C : autre

3- combien y a -t-il de communes dans la CCLLA ?
A : 6 B : 15 C : 19

4- Il y a un chien errant dans mon jardin, qui dois- je prévenir ?
A : la gendarmerie B : la mairie C : la SPA

5- J'ai besoin d'installer la fibre dans un bâtiment agricole isolé. Qui me fournit un certificat d'adressage ?
A : la CCLLA B : la préfecture C : la mairie D : Anjou Fibre

6- Je n'ai plus de courant. A qui dois-je m'adresser ?
A : la mairie B : la CCLLA C : autres

7- Je souhaite inscrire mes enfants à la restauration scolaire. Qui dois-je contacter ?
A : la mairie B : la CCLLA C : la trésorerie

8 : Où faut-il déposer une demande de permis de construire ?
A : la mairie B : la CCLLA C : la préfecture D : autre

9- J'ai remarqué un nid de poule dangereux sur la voie publique. Qui dois-je avertir ?
A : la gendarmerie B : la CCLLA C : la mairie
D : le département

10- Je suis en conflit avec mes voisins pour un différent de hauteur de clôture. Qui viendra à mon aide ?
A : la mairie B : la gendarmerie C : autre

11- Je suis une association de loisirs et je veux demander une subvention
A : la mairie B : la CCLLA C : le département

12- Je dois refaire ma carte d'identité. A qui dois-je m'adresser ?
A : la mairie B : la CCLLA C : autres

13- Je veux stationner mon bateau au port de La Possonnière durablement. Qui me donne l'autorisation ?
A : je n'ai pas besoin d'autorisation B : VNF C : la mairie

14- L'égout devant ma maison est bouché. Qui dois-je prévenir ?
A : la mairie B : la CCLLA C : autres

15- J'ai un projet d'ouverture de chambre d'hôtes. Je m'adresse à :
A : la mairie B : à l'office de tourisme C : la CCLLA
D : la préfecture

16-Vous avez une question sur les travaux d'élagage et d'entretien de la voirie. Vous devez vous adresser à :
A : CCLA B : La mairie C : le département

17- Je n'ai plus d'eau. Qui dois-je appeler ?
A : la mairie B : la CCLLA C : autres

18- Le CLIC est le Centre Local d'Information et de Coordination. Sa vocation est :
A : l'accompagnement des personnes âgées B : le réseau de circulation routière C : le transport des personnes

19- Les jours et les horaires d'ouverture des déchetteries sont fixés par :
A : les mairies B : la CCLLA C : la région

20- Les 53 conseillers communautaires sont :
A : désignés parmi les élus des communes
B : élus par les conseils municipaux
C : désignés au niveau départemental
D : élus au suffrage universel direct

21- Je suis à la recherche d'un emploi local. Qui peut m'aider,
A : la mairie B : la région C : la CCLLA

22- La CCLLA dispose d'un système d'information géographique dont je souhaite obtenir un extrait. Je peux le demander directement à
A : la mairie B: par internet auprès de la CCLLA C : par écrit auprès de la préfecture D : directement sur internet

23- Prévention des inondations : l'entretien des digues est à la charge de :
A : VNF B : la commune C : la CCLLA

24- Les agents des services techniques dépendent de :
A : la mairie B : du département C : de la CCLLA

25- Je veux savoir si je suis éligible à la fibre. J'appelle :
A : la mairie B : la CCLLA C : autre

26- Je demande à bénéficier du Transport à la Demande. Qui peut me répondre ?
A : la mairie B : la CCLLA C : la région

27- Aleop est un service de transport de :
A : la CCLLA B : du département 49 C : de la région des pays de la Loire

** Communauté de Communes Loire layon Aubance*

Cœur de Village

L'étape déconstruction engagée

Les travaux de septembre ont vu la finalisation du diagnostic amiante, le déplacement des arrivées électriques du SITIS, la coupure des réseaux. Ils ont en outre permis le début de la phase de déconstruction, le 17 octobre dernier. Cette période de travaux s'étendra sur une période de 6 semaines, c'est à dire fin novembre.

A cette date la municipalité pourra alors livrer un terrain nu et clos à Maine et Loire Habitat.

Le bornage de l'emprise de la future maison médicale et de la pharmacie ayant été réalisé en amont, les dépôts de permis de construire pourront être effectués début décembre. Place maintenant au temps d'instruction de ces demandes.

Entre-temps, le samedi 24 septembre dernier, la municipalité a organisé un « vide maison » réservé à la population, avec pour objectif de donner une « deuxième vie » à bon nombre de matériaux voués à la déconstruction. Cette action aura aussi permis de récolter la somme de 1500€, cagnotte mise à profit pour de futures actions jeunesse.

La vie du chantier en vidéo

Une caméra a été installée aux abords du chantier par la municipalité. Celle-ci prendra en photo, à raison d'un cliché toutes les minutes, les différentes phases de travaux et d'aménagement du « cœur de village ». La future vidéo permettra de raconter en quelques minutes et à vitesse accélérée les futures transformations de ces 3 prochaines années.

Aménagement cœur de village

Un accord a été trouvé entre la municipalité et la société « Viabilis », afin que cette dernière prenne à sa charge les coûts de la future voie « Joséphine Baker» qui permettra l'accès à un futur lotissement situé en dessous de la boulangerie.

D'ici la fin de l'année 2022, un avant-projet professionnel axé sur l'aménagement de l'îlot Sitis, de la place de la mairie et du parking du ponton, sera remis à la municipalité par la société Résonance.UP.

Sur le plan financier, le conseil municipal est toujours dans l'attente des notifications de subventions départementales et déposera une deuxième demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Ces deux subventions permettront le financement les futurs travaux d'aménagement du cœur de village.

Maison médicale et pharmacie

Maine-Et-Loire Habitat estime la livraison des deux constructions pour la fin du premier semestre 2024. Ils se sont engagés auprès des professionnels de santé à respecter les tarifs annoncés au début du projet, et ceci malgré l'augmentation des coûts à la construction de ces derniers mois.

Cadre de vie

Les Guigniers 2, démarrage imminent des constructions

Initié à la fin de l'année 2020, le nouveau lotissement des Guigniers 2 entre dans une phase de réalisation avec la validation du permis d'aménager au mois de septembre dernier.

Ce lotissement, qui prévoit la construction de 13 maisons, dont deux logements sociaux en accès à la propriété et deux logements sociaux en locatif, s'inscrit dans la politique d'aménagement maîtrisé de la municipalité.

A ce jour, tous les lots ont été acquis ou sont en voie de l'être et les premiers permis de construire ont été déposés. Les premières constructions devraient, quant à elles, démarrer en fin d'année 2022 pour un aménagement final 2024.

Ce projet, dont la gestion a été confiée à la société VIABILIS, s'est attaché à promouvoir une architecture traditionnelle et a particulièrement soigné le traitement des eaux, avec l'aménagement d'un bassin de rétention ouvert au nord de la parcelle, doublé d'un second bassin fermé au sud de cette dernière .

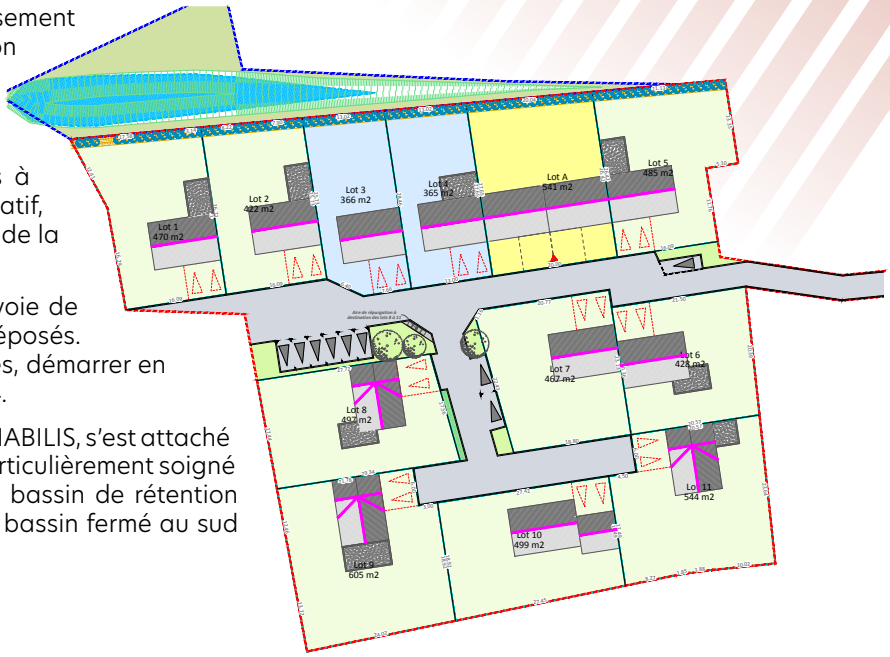

Cadre de vie

Le port, un nettoyage nécessaire

En accord avec VNF (Voies Navigables de France) et l'OFB (Office Français de Biodiversité), il a été validé une opération de nettoyage du port qui, progressivement, se bouchait.
Cela commençait à donner une image négative du site. Les principales directives portaient sur la date d'intervention, décidée pour la fin septembre dernier, et surtout le principe de zéro évacuation du sable. Il fallait obligatoirement le reverser dans le lit de la Loire et ainsi permettre une remobilisation de ce dernier.
Ce sont près de 1000 m³ de sable qui ont été évacués en aval de la zone de nettoyage. Cette opération a été réalisée par l'entreprise J2F basée à Montrelais, pour un coût de 2900€. Le dernier nettoyage du port remontait à 6 ans et avait en plus comporté un traitement de l'envahissement par la jussie, plante extrêmement invasive. La problématique de cette dernière devra être prise en compte à nouveau, lors du prochain nettoyage du site.

Replantation d'une haie
au stade des Vaureîtres

Installée au début des années 1980, la haie de cyprès de Leyland jouxtant le stade des Vaureîtres a été abattue en septembre dernier dans le but de faciliter son entretien qui se révélait particulièrement coûteux.
Elle sera remplacée dès cet hiver par une haie bocagère qui, en privilégiant les essences locales, permettra d'améliorer l'intérêt écologique de cette infrastructure paysagère.

Adaptation de l'éclairage public :
une nécessité face à la crise

Depuis maintenant un an, le conseil municipal réfléchit au moyen d'améliorer le fonctionnement de l'éclairage public avec un double objectif tout en maintenant bien sûr un service de qualité :
- économiser l'énergie
- diminuer l'impact de l'éclairage nocturne sur l'environnement, en particulier la faune sauvage

Dans un premier temps, une mise à niveau des installations a été privilégiée mais le contexte de crise énergétique actuelle et la prise de conscience supplémentaire après l'été particulièrement chaud et sec que nous venons de vivre ont relancé l'urgence de travailler à l'adaptation des temps d'éclairage.
Au cours de sa dernière séance, le conseil municipal a arrêté une nouvelle organisation qui prévoit une diminution des temps d'éclairage en se basant sur les constats que chacun peut faire de leur utilité discutable à certains moments de la nuit. Très prochainement, ces nouvelles plages seront donc mises en place en distinguant deux périodes dans l'année :
- Période hivernale extinction de 21h à 6h30 pour les quartiers résidentiels et de 22h à 6h30 pour l'hypercentre, la gare, Le Ponton et le stade.
- Période estivale de mi-avril à mi-septembre, pas d'éclairage public nocturne.

Cette nouvelle organisation se traduira par une économie substantielle de l'électricité consommée et donc une diminution de la charge financière de la commune. Ceci est plus que jamais nécessaire afin que nous puissions nous adapter à la conjoncture et aux enjeux à long terme de la transition énergétique.

Social

Rentrée scolaire à Saint-René

"Nous avons repris cette nouvelle année scolaire, sans masque, avec le plaisir de découvrir le visage, les sourires de chacun.
Pendant cette année, notre projet porte sur la posture de l'élève pour :
« Donner aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable. »
Après avoir travaillé sur l'écoute, l'attention, la mémorisation pour favoriser l'autonomie de l'enfant, nous poursuivons notre projet pour développer la coopération et apprendre à travailler en équipe.
Ainsi, cette année notre projet s'intitulera donc :

« A NOUS DE JOUER », Jouons/Observons/Unissons/Ecoutons/Respectons

Décliné tout au long de l'année selon les périodes :
La première période sera consacrée aux jeux de société et se clôturera sur une matinée commune le vendredi 21 octobre.
La deuxième traitera des jeux en lecture et se terminera par la création d'un petit journal.
La troisième période mettra en parallèle le jeu et les sciences.
La quatrième période mettra en avant les jeux de société dans les apprentissages.
Enfin, la cinquième période sera consacrée à la mise en place ou à la construction d'un jeu, pour chaque classe.
En parallèle nous continuons notre partenariat avec la médiathèque, ciné-villages, la paroisse...
Belle année scolaire à tous".

Emmanuelle ULMER, cheffe d'établissement du RPI.

Personnes présentes sur la photo (de gauche à droite),
Christelle PINEAU enseignante spécialisée, Emmanuelle ULMER TPS/PS/MS et cheffe d'établissement,
Anaïs DELAGE GS/CP, Fabien LAHAYE CM1/CM2, Cathia MARQUES décharge de direction le vendredi en TPS/PS/MS et le mardi en GS/CP,
Marie-Christine DENECHERE enseignante spécialisée et Anne-Lise DOUCET CE1/CE2.
Absentes sur la photo : Jennifer JACQUELIN (ASEM), Katarine GRAU (ASEM).

Enfin une rentrée « normale » aux Petites Goganes.

Enfin une rentrée « normale » pour tous.
Les enfants ont pu retrouver la classe de PS1 PS2 de Françoise Daniel, la classe de MS GS de Camille Vivien et la deuxième classe de MS GS de Patrice Wzorek. Les enseignants sont bien sûr toujours assistés de Nadia Fleurie, Sophie Leprêtre et Véronique Tellier.
Cette année le thème support aux apprentissages sera : « Les animaux d'ici et d'ailleurs ».
Outre le fait de fédérer les trois classes en partageant un projet commun, l'exploitation du thème permet de travailler les apprentissages fondamentaux dans le cadre de notre projet d'école dont les axes sont :

- Garantir l'acquisition du « Lire, Ecrire, Compter »
- Instaurer un climat scolaire positif, propice au « vivre ensemble »
- Réussir l'inclusion au quotidien
- Maintenir un dialogue de qualité avec les parents.

A tous, une bonne année scolaire 2022-2023.

Rentrée aux Goganes

Cette année, les CM1 et les CM2 poursuivent la gestion participative de l'Aire Terrestre Educative. La première année leur a permis de réaliser des diagnostics naturalistes. Grace à ce diagnostic complet, ils ont proposé des aménagements qui visent à protéger les oiseaux et à attirer les pollinisateurs. La mise en valeur du site sera l'objectif de cette 3ème année. Les 128 élèves de notre école profitent du City Nature pour faire « Ecole Dehors ».
Faire classe « dehors » est une pratique d'enseignement régulière dans un espace de nature, tout au long de l'année. C'est une approche interdisciplinaire qui concerne tous les domaines d'apprentissages de l'école. A chaque période son continent : les élèves vont découvrir les paysages, les monuments, la faune, la flore de nombreux pays. Des temps forts seront organisés tout au long de l'année :

- le cross au profit de l'Unicef a eu lieu en octobre. 1045 tours de stade qui ont rapporté 104.50€. Une cagnotte en ligne est ouverte à tous. https://team.unicef.fr/projects/l-ecole-les-goganes-court-pour-l-ukraine
- Des spectacles, des interventions, des sorties afin d'apporter à nos élèves un apport culturel et artistique.

Mars 2023 : Inscriptions aux Goganes : visite des locaux, rencontre avec les enseignants...
Mai 2023 : Rendez-vous en Terre connue ! Exposition des travaux des élèves.

Social

Se reconnecter à la nature et au vivant

Arrivés à La Possonnière en septembre 2019 Gwendoline Jubin et Arnaud Garret ont créé une association originale autour des animaux, « Macao », en février 2021. Le Posson les a rencontrés pour vous.

D'où vient l'idée de cette association ?

L'idée a germé dans la tête de Gwendoline il y a déjà plusieurs années : une ferme pédagogique qui accueillerait à la fois des animaux maltraités ou abandonnés et des humains blessés par la vie ou non. Le but est de recevoir toute personne, enfants, adolescents, adultes, âgées, en situation de handicap, en difficulté... Sensibiliser à la biodiversité et au bien-être animal et humain, (re)créer des liens entre tous, se reconnecter à la nature et au vivant...

Au cours de sa formation de chargée de projet en médiation par l'animal en 2020, elle a eu l'occasion d'étudier les différents statuts possibles (association ou micro entreprise), leurs avantages et inconvénients. Le modèle associatif nous a toujours paru le plus évident, étant tous les deux touchés par le milieu social. Nous sommes déjà expérimentés en tant que bénévoles dans diverses associations et travaillons auprès de publics en situation de handicap ou d'enfants. Le projet lui-même étant à visée sociale, l'association allait de soi.

Quelles sont vos activités ?

Nos 3 activités principales sont des visites pédagogiques, des balades avec nos ânes et de la médiation par l'animal. La médiation par l'animal est un accompagnement pédagogique ou thérapeutique facilité par l'animal, pour aller vers des objectifs précis.

Nous avons le projet de proposer également des ateliers pédagogiques (fabrication de nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, abris à hérisson, ateliers sur la peur du chien...) des expositions artistiques, ou encore des goûters d'anniversaires. Les prairies sont situées au fond du Chemin de la Meslière à La Possonnière. Nos activités ont lieu uniquement sur rendez-vous.

Comment nous contacter ?

Pour adhérer, faire un don, être bénévole ou faire une activité : www.associationmacao.org ou association.macao@ecomail.fr

Gwendoline Jubin 06.76.04.26.93
et Arnaud Garret 06.87.96.62.98

Action du CCAS vers les plus âgés

Lors du conseil municipal de novembre, les élus ont échangé sur le rôle et la fonction du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale),
Il leur a semblé important d'apporter du changement dans la façon d'accueillir ou de porter une écoute à chacun.
Il va être proposé un temps d'échange avec les personnes de 80 ans et plus le samedi 26 Novembre 2022 dans la salle du conseil municipal de 9h à 12h. Ce sera un temps de partage autour d'un café, avec également la remise d'un sac cadeau à chacun. Le principe de cette rencontre sera de la renouveler tous les ans.
Concernant le repas des sages, la municipalité souhaite apporter une modification à cette journée, à son organisation en 2023. Vous serez informés sur le projet et sa mise en place. Le but est d'essayer de rassembler toutes les tranches d'âges sur un événement.
Il est important de rester à l'écoute de tout le monde tout en évoluant sur de nouvelles organisations.

L'ASPC Cyclo Les Ponts-de-Cé organise La Gabelle Solidaire au profit du Téléthon 2022

Le samedi 3 décembre 2022, un groupe de cyclistes va traverser la commune pour une randonnée de 200 km pour livrer des sachets de fleur de sel de Guérande.
Si vous souhaitez participer, **(2 € le sachet)**, merci d'adresser rapidement votre commande à Thierry Huet
titi.huet2@gmail.com

Économie

Bientôt, un menuisier-ébéniste dans notre commune

Ludovic Grosbois, 46 ans, qui exerce l'ébénisterie depuis plus de 25 ans, comptera prochainement parmi nos artisans Possonéens. Actuellement, et pour quelques semaines encore, Ludovic est salarié d'une entreprise, au sein de laquelle il restaure du mobilier et des objets anciens. En parallèle, Il travaille actuellement sur la création de sa nouvelle entreprise avec réalisation d'un logo, la création d'un site internet, une communication adaptée...

AMBIANCES BOIS verra le jour début d'année 2023.

L'entreprise proposera ses services dans les domaines suivants :

- la restauration ou le relooking de meubles anciens, le vernissage et le laquage ;
- l'agencement sur-mesure de cuisines, salles de bains, dressings, bibliothèques, etc...
- la création de terrasses en bois.

Grâce à son expérience, il saura vous apporter des conseils et trouver des solutions adaptées à votre habitat et à votre budget. Ravi d'avoir trouvé un atelier à La Possonnière, Ludovic souhaite développer une activité locale. Bien que son entreprise ne soit pas encore totalement créée, n'hésitez pas, d'ores et déjà, à prendre contact avec lui pour divers projets afin que notre futur artisan puisse répondre à vos demandes. Vous pouvez le joindre au 06.61.76.45.52 et à l'adresse : ludovicgrosbois@ambiancesbois.fr

Un été chaud bon pour le tourisme

L'été est maintenant terminé et s'il a effectivement manqué d'eau, le bilan touristique pour La Possonnière est très positif.

Les bords de Loire demeurent bien sûr le point d'attraction principal de la commune. Le camping a enregistré cette année 2983 nuitées dont 25% de camping-cars et 21% de vélos. Le bilan d'exploitation est encore une fois positif. Il faut noter que, cette année, il n'y a eu aucun frais particulier de maintenance, hors l'entretien courant. Surtout, la chaleur aidant, la consommation d'électricité a fortement baissé.

Pour ce qui est des autres hébergeurs possonnéens, le taux d'occupation paraît, là aussi, très bon.

Le beau temps, s'il a entraîné des conséquences sur le niveau de La Loire, n'a pas empêché, au contraire d'ailleurs, les belles balades en bateau. Cette année a vu l'organisation sur le fleuve, au départ du port, de belles sorties musicales et contées, soutenues en partie par le département.

La Guinguette reste un rendez-vous favori des visiteurs, des cyclistes et, évidemment des Possonnéens. La pizzeria Piano-Piano n'est pas en reste. Il ne faut pas oublier qu'elle est ouverte jusqu'à début décembre.

Le Jardin des Kangourous est toujours synonyme d'un après-midi réussi avec les petits comme avec les grands. Son succès ne se dément pas.

On peut noter que, cette année encore, le taux de présence des touristes venus hors de France n'a pas dépassé les 6%.

Tout cela a un impact très positif sur l'économie de notre village. Il fait toujours aussi bon visiter La Possonnière.

Quiz : les réponses

1 C : 3RD' Anjou
2 B
3 C
4 B : Une déclaration à la mairie qui fera intervenir le service commun porté par la CCLA
5 C
6 C : Enedis + tél 09 72 67 50 49
7 C : soit directement à la mairie soit sur le site internet de la mairie
8 A et D : A la mairie sous format papier ou en dématérialisé sur son site internet
9 A : La mairie renverra la demande vers le service concerné en fonction de sa localisation
10 C : Le conciliateur de justice
11 A : Les demandes sont à transmettre avant la fin du troisième trimestre
12 C : La préfecture a établi une liste de 21 communes au sein du département 49. La liste est disponible en mairie
13 C : Le stationnement en dehors du port est soumis à l'autorisation de VNF
14 A s'il s'agit d'eaux pluviales, 15 C s'il s'agit d'eaux usées dans le domaine public , Véolia au tél 09 69 32 35 29
15 C
16 C : La mairie retransmettra la demande au service concerné ou au propriétaire privé responsable
17 B : Le SEA (service des eaux de l'Anjou) tél 02 41 34 40 00
18 A
19 B
20 D : Au suffrage universel direct lors des élections municipales par fléchage sur les listes électorales
21 C
22 A : L'accès au SIG n'est pas public
23 C
24 C : Les services techniques sont organisés en 5 secteurs au sein de la CCLA. La Possonnière est couverte par le secteur 1
25 C : Contacter Anjou Fibre
26 C : Le service TAD peut être joint au 09 69 39 14 14
27 C

Culture, sport, loisirs

Trail entre Loire et Vigne

Dimanche 10 Octobre s'est déroulé sur notre commune, celles de Béhuard et de Savennières, le trail entre Loire et Vigne. Sous un beau soleil, plus de 750 hommes et femmes ont couvert un des 3 parcours (10 km, 15 km ou 26 km). Ce fut une belle matinée, alliant sport et découverte du patrimoine naturel, qui a mobilisé de nombreux bénévoles et associations des 3 villages. La municipalité félicite tous les Possonnéens qui se sont dépassés au cours de cette épreuve et plus particulièrement Henri Gillier, vainqueur du parcours 10 km.

Le saviez-vous ?
le château fort de La Possonnière existe toujours*

Dès le XI^{ème} siècle, la présence d'une motte féodale est avérée sur le site du village. Cette simple tour de guet entourée d'une palissade et d'un fossé sera remplacée vers 1100 par un premier château pour faire face aux invasions mais aussi pour surveiller le voisin de Saint-Offange et la rive gauche de La Loire. Il sera abattu pendant la guerre de Cent Ans après avoir toutefois joué un rôle important contre les Anglais lors de la bataille de la Roche Aux Moines en 1214. Un deuxième château fort sera construit avec une chapelle en 1435. Il deviendra la propriété de la famille de la Trémoille jusqu'en 1612 mais sera détruit en 1592. Les fondations, le donjon et la chapelle existent toujours. Le château actuel sera construit en 1640 et deviendra la propriété de la famille de Romain en 1737 qui en fera évoluer la structure à plusieurs reprises.

**source : revues 65 et 69 de l'association HCML*

Marché des créateurs :
Exposition métiers d'art au PONTON les 10 et 11 décembre 2022

Cette année, plus que jamais, deux journées d'exception vont avoir lieu au PONTON **les 10 et 11 décembre** : une exposition des créations et savoir-faire des artisans-artistes possonnéens. Ce projet porté par une poignée de personnes a rapidement conquis un collectif d'artistes professionnels. Très enthousiastes à réussir cette première édition, les créateurs se sont retrouvés chez les uns et les autres afin de préparer ces deux journées. Le visiteur découvrira au gré de sa déambulation de nombreux stands avec des œuvres aux styles totalement différents. Les murs et les grilles seront habillés de tableaux figuratifs ou abstraits techniques, de photographies, de portraits sur palettes en bois, de macramés ... Sur les tables seront disposés des poteries en grès, des décors sur porcelaine, de vanneries, des créations en laine feutrée, d'illustrations, de sculptures, de meubles relookés... **La variété des créations est épatante**. Les artistes attendent les Possonnéens pour partager leur passion de leurs métiers dans une ambiance chaleureuse et peut-être, en cette période de Noël, sera-t-il possible au visiteur de trouver un cadeau original... Et pour parfaire cette première édition, l'invitée d'honneur sera l'artiste **Oksana** qui vient d'Ukraine et présentera son travail.

Un vernissage est prévu le **samedi 10 décembre à 12h**. Il est ouvert à tous avec un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Culture, sport, loisirs

Scène et Loire, troupe adultes de théâtre de Voir et Entendre, de nouveau sur les planches

Après deux années d'absence, la troupe adulte de Voir et Entendre revient sur les planches. Elle a peaufiné son jeu d'acteurs avec l'aide du metteur en scène Mathieu Lancelot et présente la nouvelle pièce « 8 Femmes » de Robert Thomas. La troupe féminine attend un public nombreux pour l'encourager.

Les dates de représentation sont les suivantes : les samedis 3 et 17 décembre à 20h30 et les dimanches 4 et 11 décembre à 15h30 ainsi qu'à l'extérieur le 10 décembre 2022.

Les actrices : Cécile (s), Marie-Alex, Stella, Marie, Marielle, Jessie et Patricia.

Réservation sur le site, possibilité de voir sur place.
Voir et Entendre
0685095644
voir-entendre-posso.fr

Bilan des animations estivales

La commission Conviviale de la mairie a considéré important d'animer la commune au cours de l'été tant pour les Possonnéens passant leurs vacances dans le village que pour les touristes notamment ceux du camping, des gîtes et des chambres d'hôtes.

Pour ce faire, elle a proposé à toutes les associations et entreprises de la commune qui souhaitaient présenter une animation au cours de l'été, de les compiler pour constituer tout un programme.

Ainsi les animations étaient listées dans le Posson d'été et rappelées régulièrement sur le site et la page Facebook de la mairie. Les Possonnéens et touristes de tous âges ont apprécié la diversité des animations et sont venus nombreux.

Quelques évènements ont dû être supprimés principalement à cause des conditions climatiques peu adaptées et ce fut donc avec regret que le cinéma de plein air qui devait clôturer cette saison a été annulé.

Mais le bilan reste suffisamment positif pour encourager la commission à renouveler l'opération en 2023 et de la coupler avec une nouvelle édition Jardins en balade.

Sortir de décembre 2022 à février 2023

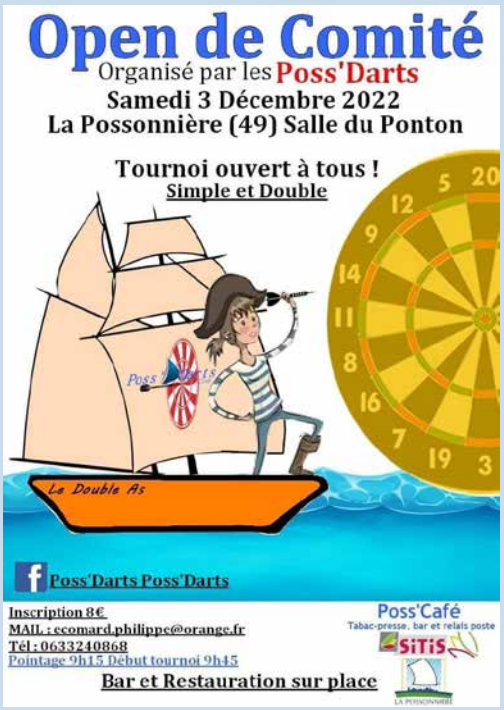

Tricot thé
Samedi 3 décembre 2022
Samedi 7 janvier 2023
Samedi 4 février 2023
Médiathèque
Ateliers pour débutants ou confirmés, laine, crochet...
De 14h à 17h - Ouvert à tous. Gratuit

Scène et Loire
Troupe théâtre adultes Voir et entendre
Samedi 3 décembre 2022
Dimanche 4 décembre 2022
Théâtre du Ponton
« 8 femmes » mise en scène par Mathieu Lancelot
20h30 le samedi - 15h le dimanche
Tous publics. Réservation conseillée : 06 85 09 56 44

Super Loto
Dimanche 4 décembre 2022 à 14h
Salle des Vaureîtres
Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers
Ouverture des portes à 12h30
2050 € DE CARTES CADEAU

Artistes-artisans
Samedi 10 décembre 2022
Dimanche 11 décembre 2022
Le Ponton, Hall J. Morin et salle Gabarre
Marché des créateurs de La Possonnière
« Exposition de tableaux, aquarelles, photographies, poterie, vannerie, décors sur porcelaine... » des idées cadeaux pour Noël - De 10h à 18h le samedi
De 10h à 17h le dimanche - Gratuit.
Ouvert à tous.

Scène et Loire
Troupe théâtre adultes Voir et entendre
Dimanche 11 décembre 2022
Dimanche 17 décembre 2022
Théâtre du Ponton
« 8 femmes » mise en scène par Mathieu Lancelot
20h30 le samedi
15h le dimanche
Tous publics - Réservation conseillée : 06 85 09 56 44

La LYRE
Vendredi 20 janvier 2023
Le Ponton - salle La Gabarre
« Les rencontres musicales »
Professionnels ou amateurs de musique, venez jouer ensemble.
Ouvert à tous, musiciens ou spectateurs. 20h30

Café Philo
Mercredi 25 janvier 2023
Le Ponton - salle La Gabarre
Débat philosophique
19h30 - 21h30. + 18 ans

Villages en scène
Vendredi 27 janvier 2023
Théâtre du Ponton
Soirée double plateau Belgique-Suisse avec OPA par l'incroyable comédienne-danseuse Mélina Martin, Las Lloronas, trio mélodique bruxellois.
« Opa + Las Lloronas »
20h30 - Réservation conseillée au 02 41 78 26 21 ou sur le site villages-en-scene.fr

Café Philo
Mercredi 8 février 2023
Le Ponton - salle La Gabarre
Débat philosophique
19h30 - 21h30. + 18 ans

La LYRE
Vendredi 17 février 2023
Le Ponton - salle La Gabarre
« Les rencontres musicales »
Professionnels ou amateurs de musique, venez jouer ensemble. Ouvert à tous, musiciens ou spectateurs.
20h 30

Lu'Cie - Troupe théâtre adultes
Vendredi 24 février 2023 à 20h30
Samedi 25 février 2023 à 20h30
Dimanche 26 février 2023 à 15h
Théâtre du Ponton
"Joyeuse pagaille" de Régis Porte
8€ adulte, 5€ +12 ans, réservation conseillée
06 71 39 54 07

Revue municipale de La Possonnière
mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois - Rédacteurs : J. Genevois, E. Rousseau, F. Blachère, F. Lacoste, N. Pichard, O. Lacoste, J. Ravary, associations
Photos : J. Genevois, E. Rousseau, F. Blachère, N. Pichard, F. Lacoste, J. Ravary, associations
Maquette : Créacorb's - Impression SETIG-Abelia Angers - Tirage 1300 exemplaires - Papier recyclé - Imprim'vert